

PROGRAMME DE FORMATION RESIDENTIELLE A L'ETRANGER 2016-2017

**ÉCHÉANCIER**

**Janvier 2016** : Lancement du programme (Étudiants)

**Du Dimanche 03 Janvier au 17 Janvier 2016** :

- Sélection par les établissements, selon la réglementation en vigueur, des étudiants majors en vue de subir les épreuves écrites du concours national pour une formation doctorale à l'étranger.
- Notification aux étudiants de leur admissibilité ou pas.
- Transmission aux conférences régionales universitaires des dossiers de candidature avec le procès verbal, portant sélection, visé par le vice recteur chargé de la formation supérieure, de la formation continue et des diplômes, ainsi que par les doyens concernés. Le procès verbal comprendra :
  - La liste globale avec classement des étudiants postulant à une formation résidentielle à l'étranger pour chaque filière retenue pour le concours National, Avec mention (observation) retenu ou non retenus avec les motifs du rejet.
  - La liste des étudiants majors sélectionnés et proposés, suivant le classement.

**Du 17 au 24 Janvier 2016** : **Contrôle de conformité réglementaire** des dossiers des candidatures par **les Conférences Régionales Universitaires**.

**Du 26 au 28 Janvier 2016** : transmission au M.E.S.R.S **des dossiers complets** des candidatures répondant aux conditions réglementaires d'éligibilité :

- **Mardi 26 Janvier 2016** région Ouest.
- **Mercredi 27 Janvier 2016** région Centre.
- **Jeudi 28 Janvier 2016** région Est.

**Du 31 Janvier au 04 Février 2016** : ultime examen des dossiers par les services du M.E.S.R.S.

**Le 07 Février 2016**: transmission par le M.E.S.R.S des listes des étudiants retenus pour subir les épreuves du concours.

**du 07 au 11 Février 2016**: Convocation des étudiants (par les Conférences Régionales Universitaires et les établissements).

**Mercredi 17 Février 2016** : **Concours National**.